

# ERRATUM AU RAPPORT DE MISSION 2016 RELATIF AU CONSTAT MINIER DU BASSIN VERSANT DE LA DORDOGNE

Mars 2017

## Page 9

Colonne de droite au troisième paragraphe, il faut lire : « Dans les roches non altérées, l'uranium 238 se trouve à l'équilibre avec ses descendants, parmi lesquels le radium 226. Une fois dissociés de la matrice rocheuse, ces descendants, se répartissent dans les différents compartiments de l'environnement (tels que l'eau, les sols, les sédiments, les matrices biologiques, etc.), en fonction des propriétés chimiques propres à chaque élément ce qui entraîne des déséquilibres. »

## Page 35

Colonne de droite, il faut lire : « Les concentrations moyennes en uranium les plus élevées se rencontrent dans les secteurs de la Besse ( $0,22 \pm 0,03 \mu\text{g/L}$ ) et d'Aquitaine ( $0,62 \pm 0,08 \mu\text{g/L}$ ). Les prélèvements d'eaux réalisés dans les autres secteurs présentent des concentrations en uranium homogènes, comprises entre  $0,10 \pm 0,02 \mu\text{g/L}$  et  $0,17 \pm 0,03 \mu\text{g/L}$ . »

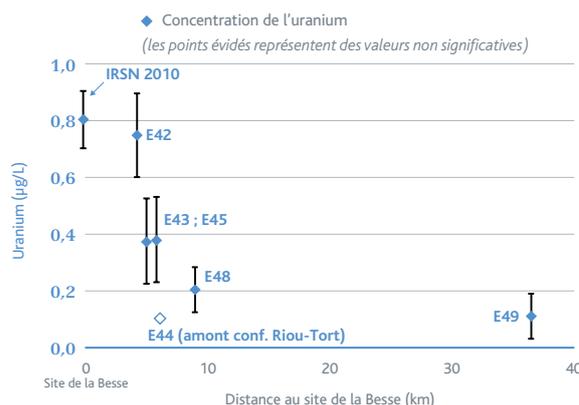
## Page 38

Colonne de droite, légende de la figure 24 (droite) il faut lire : « Activités moyennes de l'uranium 238 dans les sédiments (échelle locale) ».

## Page 39

Colonne de droite, la figure 27 a été corrigée pour faire apparaître le point E43 absent sur la figure initiale et corriger les distances des points ainsi que les incertitudes métrologiques.

Figure 27 -  
Concentration de l'uranium dans l'eau  
du sous-bassin versant du Riou-Tort  
(Le point IRSN 2010 est situé au niveau du  
ruisseau du Pré Bos, en aval immédiat de la  
verse à stériles)



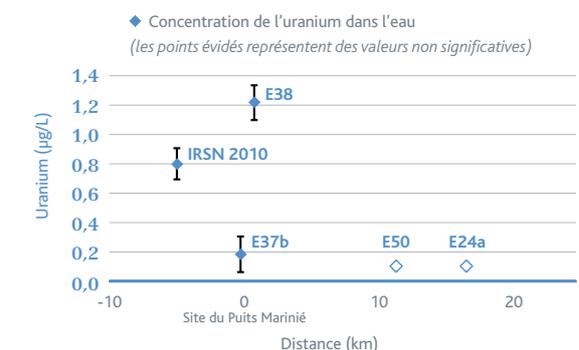
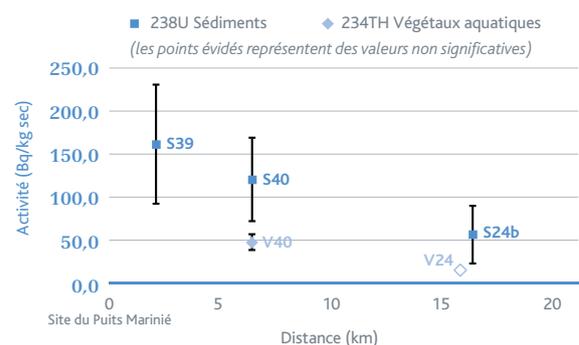
## Page 40

Colonne de gauche au deuxième paragraphe, dernière phrase, il faut lire : « Cette concentration se dilue en aval, au niveau de la confluence avec la Dordogne ( $<0,10 \mu\text{g/L}$ ) (figure 26 et figure 28, points E50 et E24a) ».

Colonne de droite, il faut lire : « Les végétaux aquatiques prélevés à proximité de ces points présentent des activités en thorium 234 qui suivent la tendance de l'activité en uranium 238 dans les sédiments (Figure 28) ».

La figure 28 corrige les valeurs mesurées du  $^{234}\text{Th}$  sur les végétaux aquatiques (haut) et resitue l'origine (point 0) au niveau du puits Marinié (bas).

Figure 28 -  
Teneurs de l'uranium dans l'eau et les  
sédiments ( $^{238}\text{U}$ ), et du  $^{234}\text{Th}$  dans les  
végétaux aquatiques du sous-bassin versant  
de la Glane de Servières en fonction de la  
distance au site du Puits Marinié.

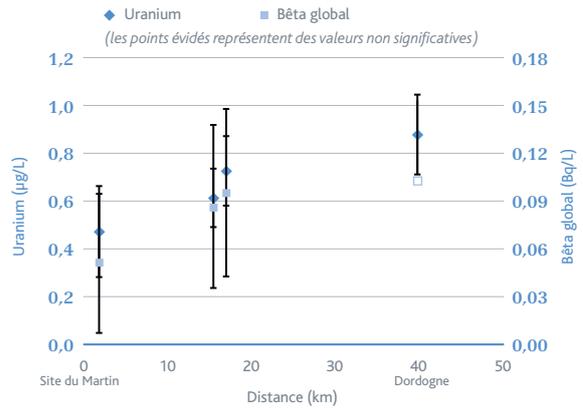


**Page 41**

Figure 29 (gauche) : la figure initiale présentant la corrélation entre l'indice bêta global et la teneur d'uranium a été supprimée par manque de donnée significative.

Figure 29 (droite) il faut lire :

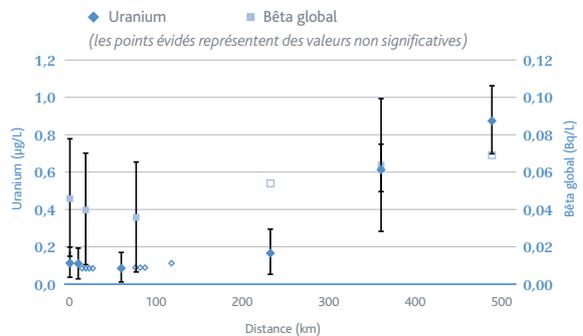
Figure 29 -  
Concentration de l'uranium et indice bêta global dans les eaux prélevées dans le secteur Aquitaine en fonction de la distance au site du Martin.



**Page 42**

Colonne de droite, la figure 31 a été corrigée pour faire apparaître les incertitudes de mesures sur l'indice bêta global.

Figure 31 -  
Concentration en uranium et indice bêta global dans l'eau, depuis le barrage de Bort-les-Orgues, dans le Cantal, jusqu'à la confluence avec la Dordogne.



**Page 43**

Second paragraphe il faut lire : « Les principaux radionucléides de la chaîne de l'uranium 238 (<sup>234</sup>Th, <sup>214</sup>Bi, <sup>210</sup>Po, et <sup>210</sup>Pb) et le potassium 40 ont été mesurés dans les échantillons de denrées ainsi que dans les végétaux aquatiques (bio-indicateurs) prélevés dans le cadre du constat (Figure 33).

Les niveaux d'activité mesurés dans les denrées et les bio-indicateurs dans le cadre de cette étude sont du même ordre de grandeur que les valeurs couramment observées dans l'environnement (Figure 33).

Référentiel d'activité dans les matrices biologiques : denrées et bio-indicateurs



Activité dans les denrées et dans les végétaux aquatiques prélevés dans le cadre du constat

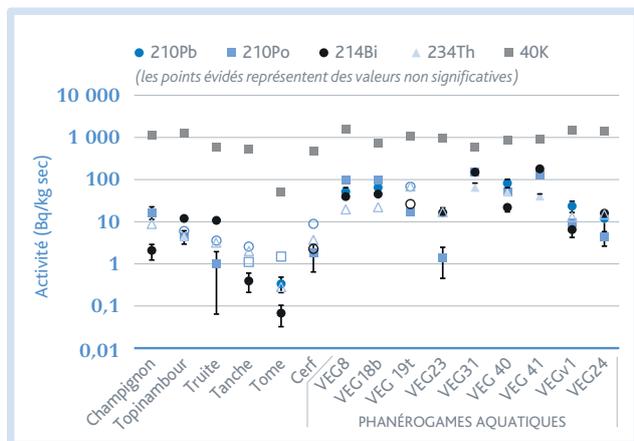


Figure 33 - Activités des principaux radionucléides mesurés dans les matrices biologiques.

(gauche) : réajustement de l'échelle ; (droite) : intégration des valeurs mesurées sur les végétaux aquatiques.